

# Espagne : Quelles perspectives pour l'anarcho-syndicalisme ?

## Entre accord d'unité d'action, éclatement cénétiste et nouvelle internationale...



Plusieurs médias, dont *Le Monde Libertaire*, se sont fait l'écho d'un **accord d'unité d'action** passé le 10 avril 2023 entre trois organisations anarcho-syndicalistes espagnoles : la CNT, la CGT et **Solidaridad Obrera**<sup>1</sup>. On peut penser, et s'en réjouir, que cet accord pourrait être un prélude à une éventuelle réunification...

Évidemment, pour nous, cela fait écho à la situation française où 3 (voire 4<sup>2</sup>) CNT coexistent, et où, face à l'incompréhension de cet éclatement, nombre d'entre nous souhaiteraient une réunification.

Mais ce n'est, encore une fois, pas si simple...

En Espagne, cet accord a été rendu possible par le rapprochement du siège confédéral de la CNT avec les deux autres organisations... suite à un nouvel éclatement.

Même si les termes ne sont pas satisfaisants, on pourrait dire qu'il existe désormais... deux CNT en Espagne, l'une « historique », fidèle à l'AIT, et une autre adhérente à la nouvelle internationale créée en 2018, la **Confédération International du Travail**<sup>3</sup>, la CNT-CIT. Pis encore, tout cela se déroule sur fond d'actions judiciaires, la CNT-CIT portant plainte contre la CNT-AIT pour « usurpation de sigle (CNT) et atteinte à l'image publique ». Elle réclame 900 000 € de dommages et d'intérêt...

Selon Wikipédia, la CIT se serait créée suite à l'exclusion par l'AIT, en 2016, de syndicats historiques, et regroupe aujourd'hui : CNT (Espagne), USI (Italie), FAU (Allemagne), ESE (Grèce), IP (Pologne), FORA (Argentine) et IWW (USA/Canada/Royaume-Uni)<sup>4</sup>

Comme dans ce genre de situations, il est difficile de comprendre les tenants et aboutissants, et le rôle du *Monde Libertaire* n'est certainement pas de prendre partie pour l'un ou l'autre des syndicats ou Internationales.

Il est néanmoins intéressant d'en comprendre davantage, d'obtenir une information plus précise sur le sujet<sup>5</sup>.

Nous avons donc demandé aux trois CNT françaises de nous donner leur vision des choses, à partir des quatre mêmes questions.

L'article du Monde Libertaire paru en avril 2023 : [HTTPS://MONDE-LIBERTAIRE.NET/INDEX.PHP?ARTID=7199](https://monde-libertaire.net/index.php?artid=7199)

- <https://www.infolibertaire.net/cgt-cnt-et-solidaridad-obrera-accord-pour-lunite-daction-un-pas-historique-pour-lanarcho-syndicalisme/?hilite=cnt>
- On trouve, en effet, un autre site internet consacré à la CNT-AIT : <https://www.cnt-ait.fr/> dont les syndicats sont regroupés sur 3 régions : Aquitaine, Centre et Rhône Alpes Méditerranée
- ICL - CIT : International Confederation of Labour - Confédération Internationale du Travail. <https://www.iclit.org/>
- 5 autres organisations ont le statut d'observateurs, dont la CNT-f. L'AIT, quant à elle, re-groupe les organisations des pays suivants : Royaume-Uni (SolFed), Australie (ASF), Autriche (WAW), Bangladesh (BASF), Brésil (COB), Colombie (ULET), Espagne (CNT), France (CNT), Indonésie (PPAS), Norvège (NSF), Pologne (ZSP-MSP), Russie (KRAS-MAT), Serbie (ASIMUR), Slovaquie (PA) et Suède (OLS) + 4 organisations amies en Bulgarie, Chili, Inde et USA.
- <https://www.infolibertaire.net/la-cnt-ait-espagnole-contre-vents-et-marees/?hilite=cnt>

CNT-FAI-AIT  
LA BARRIÈRE INFRANCHISSABLE  
MIRALLES SANZ | 1936 | 160 x 110 cm

Les illustrations de cet article sont extraites de Espagne 36, les affiches des combattant-e-s de la liberté publié aux éditions libertaires

**Avant de parler de la situation espagnole, pouvez-vous nous expliquer la situation française avec trois CNT ?**

**CNT-AIT** : la scission originale entre CNT-AIT et CNT-f remonte à 1993, la scission entre CNT-f et CNT-SO date, elle, de 2012 mais elle a en gros les mêmes causes (et les mêmes acteurs côté CNT-SO) que celle de 1993. Ce qui montre au passage que le problème de 1993 n'était pas le « sectarisme dogmatique » supposé de la CNT-AIT...

La scission de 1993 portait sur deux questions essentiellement, et les réponses que chaque partie y apportait :

> une question de stratégie : des révolutionnaires peuvent-ils participer ou pas au système de gestion qu'ils entendent détruire – en participant aux élections professionnelles et aux instances représentatives ?

> et une question politique, dont finalement découle la première question : quelle est l'identité politique de la CNT ? La CNT est-elle une organisation anarchiste, c'est-à-dire dont la finalité est l'Anarchie ?

Ces groupes ont en commun d'avoir abandonné toute perspective révolutionnaire. Ils sont persuadés que, pour « attirer du monde », il faut s'intégrer dans le cadre du droit du travail. Ce que Pierre Bance et Étienne Deschamps (les promoteurs des scissions des CNT françaises en 1993 puis 2012) qui prônaient « la subversion du droit » ont théorisé dans les années 1980 dans leur texte « *nous sommes syndicalistes révolutionnaires* ». Mais, déjà à l'époque, ce projet était dépassé ! Ce « possibilisme » est vieux comme le mouvement ouvrier, et il a toujours fini de la même façon : pour les plus malins, l'intégration dans le système qu'on prétendait combattre (pensons à Jouhaux, secrétaire de la CGT d'avant « 14 » qui se disait anar. Depuis la liste de ceux qui ont suivi son chemin de pantouflage dans les appareils syndicaux est longue...), pour les autres, l'épuisement voir l'écœurement. La plupart des syndicalistes sincères qui étaient dans la CNT-f et SO ont d'ailleurs rejoint depuis longtemps la CGT ou SUD car, quitte à faire du syndicalisme « radical réformiste », autant être là où tu es le plus efficace !

En fait c'est surtout vu depuis le microcosme militant occidental et le prisme des réseaux sociaux. Car ce modèle de développement organisationnel qui se base essentiellement sur le « droit du travail » n'est pertinent que dans les pays où un tel droit existe. C'est un modèle de pays « riche ». Et d'ailleurs, même dans ces pays, il n'est pas appelé à un grand avenir vu les mutations du travail vers l'« uberisation » croissante et la disparition du droit du travail qui l'accompagne.

L'AIT a choisi une autre voie : nous ne défendons pas les droits des travailleurs, nous défendons leur dignité. C'est radicalement différent. Et c'est universel. C'est ce qui explique



qu'aujourd'hui l'AIT se développe dans les pays du Sud où n'existe pas de droit du travail, et particulièrement en Asie du Sud Est où, pour la première fois, il y a des groupes explicitement anarcho-syndicalistes qui se constituent et agissent, en Indonésie, au Pakistan et récemment encore au Myanmar (Birmanie) par exemple.

Pour notre part, en 25 ans, nous avons essayé d'autres pistes, participé à des mouvements hors des cadres pré-conçus du militantisme classique : les conseils d'employés, des Assemblées autonomes de travailleurs, les assemblées populaires lors du CPE ou des ronds-points pendant les gilets jaunes, des occupations sauvages d'usine (Molex, Newell, Louisiane Mobile Home), les premières ZAD (Vingrau, Sivens). Nous ne prétendons pas détenir la vérité mais nous demandons le droit à l'expérimentation – et donc à l'erreur – et toujours dans un esprit de recherche de cohérence idéologique et de refus au maximum du compromis.

**CNT-f** : comme beaucoup d'organisations révolutionnaires et politiques voire partisans, la CNT en France n'a pas échappé aux scissions. En 2012, la scission d'une partie des syndicats et adhérent-e-s de la CNT-f, dite aussi CNT-Vignoles, s'est faite au nom du refus de la majorité des cénétistes-f, et conformément à nos statuts, d'accepter la présence de permanents syndicaux, donc salariés pour leur travail syndical. Faisant un autre choix, des camarades ont quitté la CNT-f pour fonder la CNT-SO. Par ailleurs, l'exclusion de la CNT-f de l'AIT s'est faite en raison du refus de l'AIT de valider la participation de cénétistes aux élections professionnelles. On voit donc que les



## Espagne : Quelles perspectives pour l'anarcho-syndicalisme ?

Entre accord d'unité d'action, éclatement cénétiste et nouvelle internationale...



ruptures se focalisent sur les outils que des syndicats, fédérations ou confédérations acceptent d'utiliser, ou pas, dans leur rapport au monde du travail.

**CNT-SO** : nous ne souhaitons pas nous lancer dans des considérations comparatives et ressasser les divisions entre les structures « CNT » en France, comme nous le précisons dans nos réponses, nous menons notre combat au quotidien sans sectarisme et en ouverture à l'unité d'action avec toutes structures de classe au sens large, partageant nos combats communs.

**Comment expliquer cet accord « d'unité d'action » passé le 10 avril dernier entre les trois organisations espagnoles : la CNT, la CGT et Solidaridad Obrera ?**

**CNT-AIT** : ce qui se passe n'est que le énième épisode d'une histoire qui est aussi vieille que le mouvement anarchiste espagnol lui-même. L'Espagne a toujours été un cas à part dans le mouvement ouvrier, la seule région du monde où l'anarchisme était prédominant et non le marxisme. De tout temps, les marxistes ont cherché à éradiquer « le plus vieux foyer libertaire d'Europe » (comme le dénonçait déjà, en 1910, Anselmo Lorenzo dans un article inédit de la *Vie Ouvrière* que nous venons de republier). Mais l'État aussi a toujours cherché à liquider ces irréductibles qui refusaient tout compromis (alors que les marxistes se sont toujours montrés beaucoup plus raisonnables).

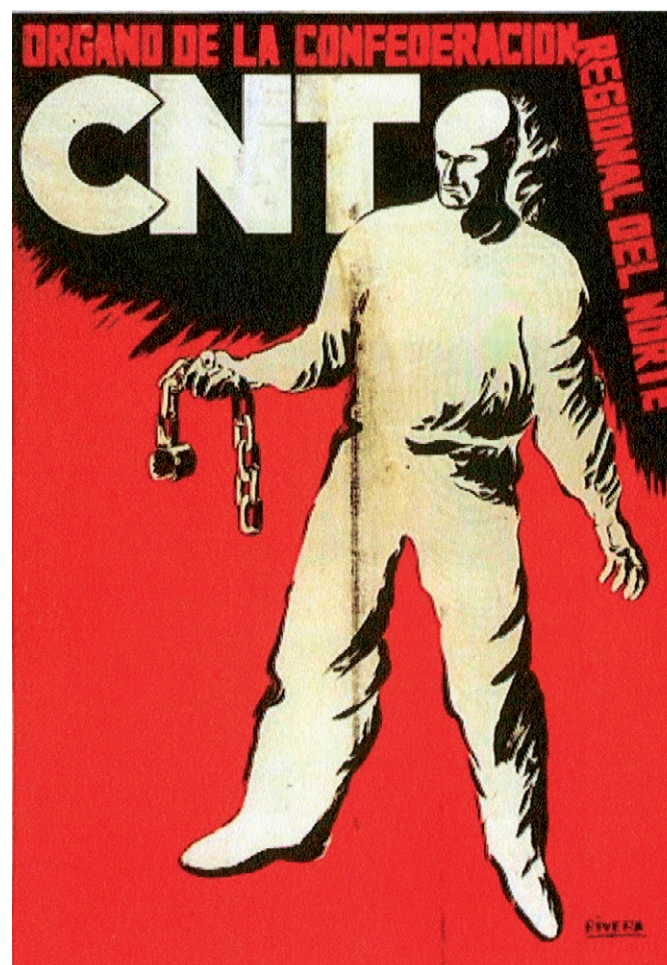
Après la mort de Franco, la bourgeoisie lança la « transition à la démocratie » : comment tout changer pour que rien ne change. L'Espagne pouvait intégrer le camp des « nations démocratiques libérales » mais surtout le pouvoir et la richesse devaient rester entre les mains de la bourgeoisie. Mais le cirque de la réconciliation nationale, signé lors du Pacte de la Montcloa, qui vit le PS et le Parti communiste reconnaître la monarchie en échange de leur institutionnalisation, était troublé par une CNT renaissance et turbulente, qui rejetait le Pacte du compromis historique de la gauche avec la monarchie constitutionnelle. La CNT refusa la main tendue de l'institutionnalisation en refusant de participer aux élections syndicales. Par tout un tas de manœuvres plus ou moins subtiles, la bourgeoisie réussit à diviser la CNT (l'affaire Scala, l'infiltration du faussaire Enric Marcos à la tête de la CNT,...). Une fois introduits dans la CNT, certains faussaires et politiciens, dont le fameux Enric Marcos, ont appelé à être raisonnables et à accepter de jouer le jeu institutionnel. Tels de vulgaires indicateurs de police, ces derniers sollicitèrent même une rencontre avec le consul des USA à Barcelone pour lui débarrasser leur sac, comme en témoigne le Câble diplomatique du 23 mai 1978 révélé par Wikileaks quelques 30 ans après. Ces faussaires délateurs sont à l'origine de la CGT espagnole actuelle,

dont Solidaridad Obrera est une scission (notamment après que la CGT ait accepté de syndiquer des flics, même si, depuis, la CGT a fait marche arrière).

Malgré ces divisions qui visaient ni plus ni moins à éradiquer encore une fois le plus ancien foyer anarchiste d'Europe, il restait des irréductibles qui résistaient au chant des sirènes de l'intégration. Mais, depuis une dizaine d'années, une nouvelle vague d'attaque contre les principes anarchistes de la CNT se sont faits jour, au sein même de la vénérable maison. Au nom d'une soi-disant efficacité et d'un pragmatisme qui reste à démontrer, tout ce qui fait l'âme et le cœur de l'anarcho-syndicalisme est promptement vidé de toute substance. L'action directe des travailleurs est remplacée par la médiation des avocats devant les tribunaux. Pour une fraction, qui désormais s'appelle CNT - affiliée à la - CIT (du nom de son regroupement international, la Confédération Internationale du Travail) et qui a pris en main les outils de l'organisation, la CNT devient un « syndicat révolutionnaire », voire un « syndicat alternatif » ou « combatif ». Dans les documents de présentation de la CNT, la finalité politique de la CNT - le Communisme Libertaire (pour paraphraser le titre d'un livre d'Isaac Puente) n'est plus évoquée. Ou alors simplement sur le mode de la nostalgie, d'un accessoire rangé au rayon poussiéreux des reliques d'un passé lointain et révolu.

**CNT-SO** : sur la situation dans l'État Espagnol, nous saluons la démarche d'unité d'action des camarades espagnols qui prend tout son sens dans le contexte de régression globale pour la classe ouvrière, là-bas comme chez nous : recul des droits sociaux acquis par les combats du XX<sup>e</sup> siècle, politiques libérales et austéritaires, montée en puissance de l'extrême droite qui se rapproche du pouvoir, difficultés sociales et économiques notamment avec l'inflation, menaces de guerre et du militarisme, répression anti-syndicale (avec le cas emblématique des « 6 de la Suiza », syndicalistes de la CNT Xijon, menacés-es d'emprisonnement), urgence environnementale... Nous suivrons l'évolution de leurs campagnes communes. Dans un cadre internationaliste, nous relayons la campagne de solidarité avec les camarades de Xijon.

**CNT-f** : à ce sujet, nous attirons l'attention des lectrices et lecteurs du *Monde Libertaire* sur un très bon article paru dans l'édition Été 2023 de notre mensuel le *Combat syndicaliste*. Bon, nous nous réjouissons de cette unité de lutte en Espagne. C'est tout simplement historique. Comme on l'écrit dans notre article: « *Des camarades qui s'étaient séparé-es pour des débats stratégiques ou des querelles internes s'organisent à nouveau ensemble pour contrer l'influence des syndicats réformistes de l'État espagnol que sont l'UGT et les CCOO (...). Le contexte est aussi tendu actuellement en Espagne avec des attaques fortes contre le droit syndical et le droit de grève et une montée des partis d'extrême droite comme Vox.* »



**La situation espagnole se déroule dans un contexte juridique, entre 2 CNT, celle qui a passé cet accord et la « CNT historique »...**

**Elle se prolonge avec la création d'une organisation internationale concurrente de l'AIT, la CIT ?**

**Que pensez-vous de tout cela ?**

**CNT-SO** : au niveau international, sans en faire partie (la CNT-SO est engagée dans le RSISL - *réseau syndical international de solidarité et de lutte* - cadre unitaire rassemblant des syndicats de lutte de classe et de base à travers le monde), nous suivons avec intérêt le travail des structures syndicales composant l'ICL-CIT qui semblent beaucoup plus ancrées dans les luttes de classe de notre époque (comme par exemple en Pologne avec IP implantée à Amazon ou le travail des FAU en Allemagne sur la question des livreurs-euses uberisés-es ces dernières années...).

Nous sommes favorables à ce type de démarche en France, pas forcément dans un cadre restreint « Rouge & noir » d'ailleurs. De manière générale, nous pratiquons l'unité d'action dans les luttes, avec toutes les organisations de classe, sans sectarisme (sur les lieux de travail comme dans un cadre plus large). Lors de la lutte sur les retraites, nous avons notamment animé, dans certaines villes, des cortèges communs avec des syndicats locaux de la CNT-f (dite « Vignoles ») mais aussi d'autres organisations comme le STJV (Syndicats des travailleur-euses du jeu vidéo) et participé à divers cadres unitaires (intersyndicales, assemblées de lutte...). Dans cet état d'esprit, plusieurs de nos structures locales et professionnelles lancent un premier « festival des derniers de cordées » (à Taxat-Se-

CNT DU NORD. ORGANE DE LA CONFÉDÉRATION RÉGIONALE DU NORD.  
CNT | RIVERA | 1936

nat, dans l'Allier, le week-end du 23 septembre) en collaboration avec de multiples structures de base (cordistes en colère, inspecteurs-trices du travail de la CNT-f, collectifs de travailleur-euses du spectacle ou berger-ères, collectif de familles « stop à la mort au travail »...). Dans ce moment critique pour notre classe, ce type de démarches unitaires nous semble bien plus primordial que des éventuels désaccords organisationnels pour construire des luttes et un rapport de force à hauteur des enjeux qui nous menacent.

**CNT-AIT** : Guy Debord, dans *La société du spectacle* l'a très bien décrit. « *Dans le monde réellement renversé, le vrai est un moment du faux* ». Aujourd'hui, en Espagne comme dans de nombreux pays, l'anarchosyndicalisme est devenu un spectacle « syndical révolutionnaire », les drapeaux rouge et noir sont devenus des images dont on a perdu le sens mais qui mettent de jolies couleurs sur les photos et les selfies postés sur les réseaux sociaux. Le sigle CNT est devenu une marque déposée par la CIT qui entend bien la monétiser. Ainsi, cette fraction qui a fait main basse sur la CNT a-t-elle attaqué devant un tribunal de l'État les irréductibles de la CNT-AIT pour usurpation de sigle, atteinte au droit de propriété intellectuelle ; et elle réclame des indemnités au nom du droit à l'image!!! Cette CNT « CIT » réclame à la CNT-AIT 900 000 € de dédommagements!!! Un quasi million! Au passage, cette méthode nous rappelle les manœuvres du Parti des Travailleurs en France même si nous ne savons pas s'il y a un lien.

**CNT-f** : pour beaucoup, la CIT est perçue comme la refondation de l'AIT suite à son éclatement en 2016. Il ne s'agit plus d'une « association » mais désormais d'une « confédération » internationale. Le Secrétariat international de notre confédération était présent à Parme, en 2018, en tant qu'orga « observatrice » lors de cette refondation. Nous avons même traduit les statuts de la CIT en français. La question de notre demande d'adhésion à la CIT est actuellement à l'étude.

**La CNT se revendique-t-elle de l'anarchisme ? Sinon, à quoi se réfère-t-elle : à l'anarcho-syndicalisme, au syndicalisme révolutionnaire... ?**

**CNT-SO** : La CNT-SO est toujours dans l'optique fondatrice du syndicalisme, celui de la double besogne : un travail infatigable au quotidien pour la défense des conditions d'existence et les droits des travailleur-ses avec la perspective révolutionnaire de l'émancipation de notre classe de la barbarie capitaliste impliquant remplacement de l'État et du salariat par une gestion directe des producteur-trices et de l'ensemble de la société. On peut le nommer syndicalisme révolutionnaire, anarcho-syndicalisme pour d'autres... *Syndicat de lutte de classe, de base, autogestionnaire...* sont autant d'étiquettes qui nous correspondent bien! Ce projet d'émancipation globale néces-



## Espagne : Quelles perspectives pour l'anarcho-syndicalisme ?

Entre accord d'unité d'action, éclatement cénétiste et nouvelle internationale...

sitera bien sûr, là encore, toute la force et l'unité des organisations de classe et du mouvement social, nous gardons donc toujours un état d'esprit d'ouverture et de combativité.

**CNT-f :** *La CNT-f n'est pas un syndicat anarchiste* et ses statuts n'en font pas une structure qui peut se revendiquer de l'anarchisme. En effet, nous considérons que l'anarchisme définit les rapports socio-économiques spécifiques d'une société qui n'existe pas en l'état actuel des choses. Cela ne peut être donc qu'un objectif. Néanmoins, nous parlons plutôt de l'avènement d'une société sans classes dans laquelle les travailleurs ses groupé.e.s en syndicats autogèrent la production, sans jamais préjuger de ce que devrait être l'organisation politique au sens étroit du terme. En conséquence, nous nous définissons donc comme des anarcho-syndicalistes ou des syndicalistes révolutionnaires. Beaucoup d'entre nous considèrent que les termes sont assez équivalents, tandis que certains laissent entendre que l'anarcho-syndicalisme a une approche plus libertaire et moins dogmatique de son action que le syndicalisme révolutionnaire. Historiquement, ce dernier est surtout l'expression, en France, et au sein de la CGT d'avant les années 20, du mouvement international de l'anarcho-syndicalisme. Bien sûr, l'organisation interne de notre confédération et de nos syndicats, reposant sur le mandat parfois impératif, parfois ouvert, toujours contrôlé par les mandataires, mettant en avant l'autogestion, et affirmant la souveraineté du syndicat par rapport aux autres instances confédérales, est proche des théories organisationnelles de l'anarchisme. Même si nous n'hésitons pas, quand cela est nécessaire, à nous appuyer sur le droit bourgeois pour aider les travailleurs.es qui en ont besoin, nous mettons toujours en avant les solidarités directes entre militant.e.s et vers qui en a besoin, tout en promouvant les méthodes autogestionnaires. On n'est pas dames patronnesses, hein ! Cela constitue une véritable propagande par le fait de notre manière de lutter contre l'État, le capitalisme, le patriarcat et toute forme d'oppression.

**CNT-AIT :** Pour la CNT-AIT, la réponse à cette question est simple et claire : *Oui, la CNT-AIT est une organisation anarchiste*, c'est à dire dont la finalité est l'Anarchie (que vous l'appeliez communisme libertaire, anarchisme, anarcho-syndicalisme). Cela a donc des conséquences logiques sur notre pratique : la CNT-AIT ne participe pas aux mascarades électorales (que ce soit aux élections professionnelles ou aux élections politiques), et elle ne fait aucune alliance avec les partis politiques quels qu'ils soient, qu'elle rejette tous, et même qu'elle combat.

Comme dit précédemment, nous assumons pleinement d'avoir une finalité anarchiste et donc d'essayer d'être cohérents dans chacun de nos actes militants avec cette finalité. Cela ne veut pas dire qu'il faille nécessairement être anarchiste pour être militant de la CNT-AIT. Mais, en tout cas, il nous



CNT FAI AIT, COMITÉ DE DÉFENSE DE LA RÉGION CENTRE  
AUGUSTO | 1937 | 100 X 70 CM

semble important de bien informer ceux qui nous rejoignent, de façon à ce qu'ils le fassent en connaissance de cause (y compris en cas de répression, que ce soit de la part du patron, de l'État ou des syndicats institutionnels...). Ceci étant dit, pour nous, le syndicat est une école de formation militante donc, quand tu rentres dans une organisation anarcho-syndicaliste, tu n'es pas forcément anarchiste mais, au bout d'un certain temps, il nous semble naturel que tu te sentes en phase avec les valeurs libertaires. L'anarcho-syndicalisme doit être une pépinière à anarchistes, pas à réformistes ni à résignés.

L'AIT célèbre ses 100 ans cette année. Elle en a vu d'autre et elle est toujours là, n'en déplaie aux grincheux et aux cyniques prétentieux. Elle tend la main et est ouverte au dialogue avec toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans les principes, tactiques et finalités de l'anarcho-syndicalisme.

Propos recueillis par **Franck Plazanet**  
Groupe Henri Laborit

On peut consulter les sites internet :

**CNT-AIT :**

<http://cnt-ait.info/>  
[contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info)  
<https://cntaitoulouse.lautre.net/>  
Journal : *Anarchosyndicalisme !*

**CNT-f :**

<http://www.cnt-f.org/presentation.html>  
Journal : *Le combat syndicaliste* ([combat-syndicaliste@cnt-f.org](mailto:combat-syndicaliste@cnt-f.org))

**CNT-SO :**

<https://cnt-so.org/category/cnt-so/orientations-presentation/>